



Formation qualifiante/ISP

Animateur-animateur extrascolaire

mardi 8 novembre 2022, par [Cemea](#), [françois](#)

Vous désirez accompagner les enfants dans les moments d'accueil avant ou après l'école ? Leur offrir la possibilité de s'amuser, de faire des découvertes et d'évoluer à leur rythme ? Et si vous deveniez animateur ou animatrice extrascolaire ? Formation de mars à août 2023.

En collaboration avec les **CEMÉA-SJ**, notre service d'**Éducation Permanente** organise, dans la Région de Bruxelles-Capitale, une formation qualifiante, d'une **durée de 6 mois**, pour les demandeurs et demandeuses d'emploi qui souhaitent acquérir une qualification et un brevet débouchant sur les métiers de l'animation.

Et si vous deveniez animateur ou animatrice extrascolaire ?

Cette formation comprend :

- Une formation **d'animatrice-animateur** qui aboutit à l'obtention **du brevet d'animateur-animateur de centres de vacances** homologué par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**.
- Une **spécialisation** (extrascolaire) qui aboutit à l'obtention d'un **certificat**.

Une détermination ciblée assurée en janvier par la **Mission Locale d'Ixelles** puis une formation assurée par les CEMÉA, de mars à août 2023 avec alternance de séquences de formations résidentielles (internat) et non-résidentielles.

Les séances d'infos auront lieu les 1^{er} et 8 février 2023 sur INSCRIPTION OBLIGATOIRE. Pour y participer, vous pouvez nous contacter au **02/543.05.98 ou par mail à **formation-qualifiante@cemea.be**.**

Conditions :

Avoir minimum 18 ans, être inscrit-e comme demandeur ou demandeuse d'emploi, posséder **maximum** un diplôme du secondaire inférieur et avoir une connaissance orale du français.

Pour plus de renseignements nous vous invitons à contacter le **[groupe ISP - insertion socioprofessionnelle](#)** : **formation-qualifiante@cemea.be**

Avec le soutien de :

